



HAL
open science

La guidance du théologien-juriste (wilâyat al-faqîh) : de la théorie à la pratique

Sabrina Mervin

► **To cite this version:**

Sabrina Mervin. La guidance du théologien-juriste (wilâyat al-faqîh) : de la théorie à la pratique. Sabrina Mervin Le Hezbollah, état des lieux, Actes Sud-Sindbad, IFPO , pp.207-212, 2008, 978-2742774203. halshs-01865985

HAL Id: halshs-01865985

<https://shs.hal.science/halshs-01865985>

Submitted on 2 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**La guidance du théologien-juriste (*wilâyat al-faqîh*) :
de la théorie à la pratique**

Sabrina Mervin

« Quelle est la force en nous ? Quel est le secret du Hezbollah ? La puissance est dans l'obéissance à la *wilâya* de Khamenei. Le secret de notre force, de notre croissance, de notre unité, de notre lutte et de notre martyre est dans *wilâyat al-faqîh*, la moelle épinière du Hezbollah ». Ces paroles de Hasan Nasrallah¹ soulignent l'importance de la *wilâyat al-faqîh* dans le discours du parti. Effectivement, son idéologie repose, au moins en partie, sur cette doctrine de la « guidance du théologien-juriste » élaborée par l'ayatollah Khomeini. Il s'agit en réalité de l'une des interprétations de *wilâyat al-faqîh* qui, elle-même, n'est pas la seule théorie du pouvoir émise au sein du chiisme contemporain². Depuis les débats qui ont animé les cercles cléricaux durant le mouvement constitutionnaliste³ jusqu'aux récentes réflexions menées par les oulémas irakiens, bien des positions ont été prises, qui vont du « quiétisme » le plus en retrait des affaires du monde à l'activisme le plus militant⁴.

La question qui se posait aux oulémas – et aux croyants – était de savoir quoi faire en l'absence de l'imam, puisque celui-ci, détenteur de toute autorité, demeurait en « occultation » et sans contact avec eux, depuis l'an 941. En attendant son retour devant mettre fin à l'injustice sur terre, qui pouvait guider la communauté ? Une longue histoire doctrinale aboutit à la victoire de l'usûlisme, courant s'opposant au littéralisme et prônant le recours au savant en sciences religieuses, lequel est susceptible, en tant que député de l'imam (*nâ'ib al-imâm*), de statuer en son nom. Ce qui mena, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, à la mise en place de l'institution de la *marja'iyya*. Khomeini s'appuya sur les développements de l'usûlisme, dont il poussa la logique à l'extrême, et les conjuga à ses idées sur le gouvernement islamique (*al-hukûma al-islâmiyya*) pour formuler sa doctrine. Complexe, si l'on veut entrer dans les questions de *fiqh* pointues dont elle relève, elle peut être simplifiée à l'extrême en ces termes : le *faqîh*, en l'absence de l'imam, a le pouvoir légitime de statuer en son nom, tant sur les questions religieuses et spirituelles que sur les affaires politiques.

¹ Cité par HAMZEH, 2004, p. 34.

² Voir KADIVAR, M., 2000.

³ Le mouvement constitutionnaliste en Iran (1906-1911) fut l'occasion de débats entre oulémas sur la nécessité de créer un Parlement limitant les pouvoirs du Shah et, plus largement, sur l'islam et le pouvoir politique.

⁴ Faleh 'Abd al-Jabar en donne un aperçu dans *The Shi'ite Movement in Iraq*, chap. 16 et 17.

La doctrine de la *wilâyat al-faqîh* fut intégrée à la Constitution iranienne de la République islamique.

Sa mise en pratique, au Liban, par le Hezbollah, pose *a priori* problème. D'une part, le Liban n'est pas un Etat islamique et sa société est multiconfessionnelle ; d'autre part, le *walî* de référence est en dehors du pays. Ce qui fait dire aux sympathisants du parti que la *wilâyat al-faqîh* n'est pas applicable en dehors de l'Iran, et à ses détracteurs et adversaires politiques que le Hezbollah est assujetti à un Etat étranger.

Depuis l'émergence du Hezbollah, la situation a changé, tant en Iran qu'au Liban et dans les relations entre les deux pays. Après la mort, en 1989, de Khomeini, *marja'* reconnu, personnage hautement charismatique et « père » de la révolution, la *wilâya* est passée à Ali Khamenei, dont la science fut mise en doute ⁵. Si Khamenei fut accepté en tant que *walî*, parce qu'il avait été désigné par Khomeini, il ne fut pas reconnu comme *marja'*, en Iran ; les grands maîtres de Qom y veillèrent. Il tenta donc de s'imposer comme *marja'* à l'extérieur de l'Iran, sans grand succès, hormis auprès du Hezbollah dont les membres sont encouragés à suivre Khamenei et le font en grande majorité, même si chacun reste théoriquement libre de son choix ⁶. Ainsi, certains ont opté pour la *marja'iyya* de M.H. Fadlallah, voire celle de A. Sistâni.

Pour le parti, aujourd'hui, Ali Khamenei est donc à la fois le *walî al-faqîh* et le *marja'*, ce qui, dans l'idéologie officielle énoncée par Na'îm Qâsim, lui permet d'exercer l'autorité spirituelle qui englobe le leadership politique ⁷. Or, si l'on veut comprendre l'articulation des deux fonctions et son implication au Liban, il faut les distinguer, ce qui revient à séparer le politique du religieux : schématiquement, le *walî* dispose d'un pouvoir politique et le *marja'* d'une autorité religieuse (ce qui n'empêche pas certains *marja'*, tel M. H. Fadlallah, d'émettre des opinions politiques).

Pour le Hezbollah, les domaines d'intervention du *walî* sont relativement circonscrits aux grandes questions de stratégie et de politique internationale. En effet, le *walî* s'occupe de l'intérêt public. Pour cela, on lui demande de faire preuve de probité morale et de sagesse de décision, et de connaître le monde actuel. Il ne peut intervenir que s'il maîtrise les tenants et les aboutissants des situations auxquelles il doit faire face. Or, il ne connaît pas les détails de la politique intérieure libanaise ; au Hezbollah, donc, de s'en charger. Telle est la logique appliquée. Ainsi, lorsque le Hezbollah, en 1992, a sollicité l'avis de Khamenei sur l'éventuelle participation du parti aux élections législatives, il ne s'agissait pas d'une demande autorisation, mais d'une question générale : au regard de la loi islamique, est-il possible de participer aux élections ? ⁸ Ainsi, Ali Khamenei n'intervient dans les affaires du Hezbollah que sur les grandes lignes directrices et le parti dispose d'un large espace de décision ⁹.

Si son autorité est réduite, elle ne s'applique pas moins à des questions cruciales. Le *walî* préside à la classification des ennemis et des amis et il se prononce sur le *jihâd*. « La décision

⁵ Notamment par son maître Ali Hosein Montazeri, dauphin déchu de Khomeini ayant déclaré que Khamenei n'était pas *mujtahid*.

⁶ Un ouvrage publié par un clerc du parti sur l'imitation » (*al-taqlîd*) fournit tous ses exemples pratiques sur la *marja'iyya* de Khomeini, puis celle de Khamenei. Cf. BARAKAT, A., 2006.

⁷ QASSEM, N., 2005, p. 52.

⁸ Ce qui m'a été expliqué par deux clercs du parti, Muhammad Khâtûn et Chafîq Jarâdeh.

⁹ Cf. SAAD-GHOIRAYEB, p. 67.

de guerre et de paix est entre les mains du *faqîh*, pas entre celles des intellectuels, des chercheurs, des scientifiques et des politiques normaux, qui se plient aux circonstances », déclare Hasan Nasrallah ¹⁰. C'est donc lui qui statue sur la (non-)reconnaissance de l'Etat d'Israël et sur l'opportunité de faire la paix avec lui ou de poursuivre la résistance.

Le *marja'*, lui, statue sur les questions religieuses, émet des fatwas. Il s'adresse à l'individu, au croyant et non au parti ou à la nation. Chaque *marja'* dispose d'un réseau de bureaux et de représentants (*wakîl*) à l'étranger, qui sont, d'abord, des « boîtes aux lettres » permettant d'établir un contact entre lui et ses adeptes, puisqu'ils transmettent ses avis et collectent les impôts religieux en son nom. Le représentant peut être un clerc, *mujtahid* ou pas, ou bien un laïc. En fonction de l'accord conclu avec le *marja'*, son représentant lui adresse toutes les sommes perçues, que le *marja'* redistribue à son gré, ou bien il ne lui en envoie qu'une partie et redistribue le reste lui-même, au niveau local. En outre, le *marja'* peut donner l'autorisation de percevoir le *khums* et de le dépenser à d'autres qu'à ses représentants officiels, notamment à des directeurs d'institution, afin de les financer. C'est le cas au Liban pour certaines institutions du Hezbollah, ou proches du parti.

Les deux *wakîl* de Khamenei au Liban sont Hasan Nasrallah, secrétaire général du Hezbollah, et Muhammad Yazbak, membre de son Conseil consultatif. Ils disposent d'une lettre de sa main (la *wikâla*) le certifiant. En tant que tels, ils connaissent les préceptes généraux énoncés par Khamenei et se chargent de les diffuser ou de répondre aux questions précises émanant des croyants, quand ils en ont la possibilité ; sinon, ils en réfèrent au *marja'* qui répond sur le point soulevé. Aussi n'émettent-ils pas de fatwas en leur nom. Toutefois, Hasan Nasrallah, vu sa personnalité et son charisme, est très consulté sur des questions religieuses ; on l'interroge du Liban et des pays du Golfe. Il est en outre amené à s'exprimer publiquement sur ce qui est licite ou illicite. Ce qui amène ses admirateurs à lui conférer une autorité religieuse personnelle dépassant celle que lui donne son statut de représentant de Khamenei.

Bibliographie

BARAKAT, A., 2006 : *Limâdhâ nuqallid ? Kayfa nuqallid ?* [Pourquoi imitons-nous ? Comment ?], dâr al-walâ', Beyrouth.

KADIVAR, M., 2000, *Nazariyyât al-dawla fî al-fiqh al-shî'î : buhûth fî wilâyat al-faqîh* [Les théories de l'État dans le droit islamique chiite : recherches sur la guidance du théologien-juriste], dâr al-jadîd, Beyrouth.

¹⁰ Cité par HAMZEH, p. 33.

